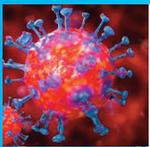


Accord de services aériens entre le Cameroun et les Emirats



Dossier Spécial:

Lutte contre le Covid-19 :
l'engagement de la CCAA

Zoom : AOS... Déjà trois ans



Editorial



Mme AVOMO ASSOUMOU
Paule Epse KOKI
Directeur Générale de la CCAA

Le coronavirus est une réalité dont les effets touchent le monde entier. Et, depuis l'annonce de l'épidémie du coronavirus au Cameroun, le spectre de la propagation de la maladie hante tous les esprits.

Le Chef du gouvernement, sur hautes instructions du Président de la République a mis en place une série de mesures barrières depuis le 17 mars 2020. Et au niveau des structures on a décidé de prendre le relais.

Pour ceux qui en doutaient encore, c'est clair il faut prendre la pleine mesure de la gravité de la situation. Chacun à son niveau a

le devoir de se battre pour l'éradication de cette maladie. A travers le changement d'habitudes, le respect scrupuleux des mesures telles que se laver les mains à de l'eau et au savon, le port systématique du masque...

Tout le monde est concerné, passons le message. Nos vies en dépendent.

Dans cette édition, arrêt sur les activités qui auront meublées ces derniers mois l'activité de la CCAA et l'engagement de la CAA dans la lutte contre le COVID-19.

Bonne lecture.

Rédaction

Directeur de Publication

Mme AVOMO ASSOUMOU
Paule Espe KOKI

Conseiller de Publication

Bisse Bell Raymond

Rédacteur en Chef

Ntyam Bernice
Epse Mbandem

Rédaction

CRP et Directions Opérationnelles

Secrétariat

Christiane Hervée Onana

Infographie

Mbia François
Tél : 699 82 56 05

CCAA VALUES

To achieve its objectives, the CCAA focused on the values contained in the acronym for '**A.E.R.I.A.L**' to boost air transport growth and development.

A: Action

E: Equity

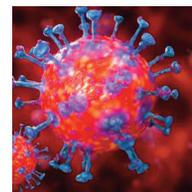
R: Real Team Spirit

I: Integrity

A: Accountability

L: Lots of new ideas

Grand dossier

Lutte contre le Covid-19 :
l'engagement de la CCAA

**Riposte contre le Covid-19:
l'engagement de la CCAA pour barrer
la voie à cette pandémie**

Depuis le début du mois de mars 2020 avec l'expansion du coronavirus (Covid-19), et la fermeture des frontières aériennes, l'autorité aéronautique s'est mise aux côtés du gouvernement pour barrer la voie à cette pandémie.


**Au plan économique et financier
en général**

Le secteur de l'aviation civile connaît un bouleversement énorme depuis la survenue du nouveau Coronavirus. Malgré la fermeture des frontières, les équipes de la CCAA travaillent d'arrache-pied dans le prolongement des actions gouvernementales. Changement dans le quotidien, mise en œuvre des mesures spécifiques internes tout y passe.

Le secteur aérien fait partie des secteurs les plus frappés de plein fouet. En effet, dans le cadre des mesures barrières prises par le gouvernement du Cameroun, l'espace aérien, maritime et terrestre ont été fermés dès le 18 mars 2020. En clair, les mouvements de personnes avec l'étranger sont suspendus. Seuls les avions et bateaux transportant les produits



de consommations courantes arrivent au Cameroun. Et pour permettre à certains camerounais bloqués à l'étranger de revenir au terroir et, à certains en séjour au Cameroun de repartir dans leurs pays, des vols spéciaux ont été autorisés dans la période du 18 mars 2020 à ce jour.

L'on a ainsi vu les personnels de la CCAA avec l'appui de son Directeur Général, sur le terrain assisté à ces mouvements.

Bien entendu, d'autres mesures restrictives concernant les aéroports et les compagnies aériennes ont également été mises sur pied.

Le secteur du transport aérien est fortement touché depuis l'apparition de cette pandémie.

Certains ferment boutiques, d'autres battent de l'aile. Ça et là, c'est le ralenti. Et tous les segments du secteur en sont touchés.

Les conséquences économiques catastrophiques du COVID-19 sur l'industrie du transport aérien y compris les conséquences sociales sont nombreuses :

Depuis le 24 mars et jusqu'à ce jour, la quasi-totalité des avions des compagnies sont au sol et la plupart de salariés connaissent une période de chômage temporaire.

D'autres compagnies ont mis au chômage partiel leurs effectifs pour passer la crise avec cette épidémie.





Madame le Directeur Général l'a fait savoir et a tenu à rassurer ses collaborateurs et les a invité à mettre la main à la pâte le 20 mars 2020 dans sa communication.

A LA CCAA

La CCAA n'est pas en reste. Notre organisme voit planer la menace de tarification de ses ressources, du fait de la difficulté qui frappent ses partenaires, les compagnies aériennes. C'est une menace réelle, si la situation ne s'améliore pas dans un horizon de quelques mois.

Le Top management a pris la mesure de tout cela et a mis en place un train de mesures internes et externes qui nous permettront de tenir, et de garder une certaine autonomie en vol.

Au plan interne, il s'est agi essentiellement des mesures de restrictions permettant de générer des économies. C'est ainsi que, des changements ont été opérés dans le fonctionnement quotidien pour préserver nos emplois et nos salaires. Les actions suivantes ont donc été prises :

- le gel de paiement des frais de transport ;
- le gel des indemnités des congés ;
- le gel du paiement des effets financiers dus aux avancements ;

- la suspension temporaire des missions à l'étranger et même au Cameroun sauf en cas de nécessité impérieuse.

Bien entendu, tous ces avantages seront payés dès que tout reviendra dans l'ordre.

Sur un autre plan, des mesures de distanciations sociales sont respectées, depuis lors, pas plus de dix personnes dans les réunions, la plupart se font par vidéoconférences ; le télétravail a été encouragé et une partie du personnel non essentiel a été mis en congé afin de limiter le travail en présentiel.

S'agissant des mesures d'hygiène, un dispositif de lavage de mains à l'eau, au savon et l'usage de la solution hydro alcoolique est disponible à toutes les entrées du siège et au niveau des commandements. Et, une équipe est chargée de veiller systématiquement aux respects des règles et mesures établies telles que : la prise de la température du personnel et des visiteurs à l'aide d'un thermomètre infra-rouge, le lavage des mains (se frotter les mains pendant 20 secondes), rincer à l'eau courante et enfin l'application du gel hydro alcoolique. Et à la vérification du port des masques mis à la disposition du personnel.



DES MASQUES PERSONNALISES A LA CCAA

Dans le cadre de la riposte au COVID 19, l'administration générale s'est chargée de la distribution des masques et des gels hydro-alcooliques à l'ensemble des secrétariats. Le mot d'ordre étant « zéro maladie dans les services. Les masques distribués sont de plusieurs types : l'on va du type pharmaceutique, ceux fait en tissus de l'autorité aéronautique, en tissus simple et particulièrement ceux personnalisés arborés par les Agents Opérationnels de Sécurité (AOS). De couleur bleu ciel pour ce premier jet, ces masques personnalisés sont estampillés d'un logo, et ils sont fabriqués à base d'une matière solide et une bonne esthétique qui va évoluer en fonction du climat. Pour la prochaine fabrication, elle sera de couleur bleu marine. En somme, un matériel approprié pour le personnel qui est au contact direct des usagers à l'aéroport.



Mesures de protection essentielles contre le nouveau coronavirus

Prenez soin de votre santé et protégez les autres en suivant les conseils ci-après :

Se laver fréquemment les mains
Se laver fréquemment les mains avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon

Pourquoi? Se laver les mains avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon tue le virus s'il est présent sur vos mains

Éviter les contacts proches

Maintenir une distance d'au moins 1 mètre avec les autres personnes, en particulier si elles toussent, éternuent ou ont de la fièvre.

Pourquoi? Lorsqu'une personne infectée par un virus respiratoire, comme la COVID-19, tousse ou éternue, elle projette de petites gouttelettes contenant le virus. Si vous êtes trop près, vous pouvez inhaler le virus.

Éviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche.

Pourquoi? Les mains sont en contact avec de nombreuses surfaces qui peuvent être contaminées par le virus. Si vous vous touchez les yeux, le nez ou la bouche, vous risquez d'être en contact avec le virus présent sur ces surfaces.

Respecter les règles d'hygiène respiratoire

Se couvrir la bouche et le nez avec le pli du coude ou avec un mouchoir en cas de toux ou d'éternuement – jeter le mouchoir immédiatement après dans une poubelle fermée et se laver les mains avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon.

Pourquoi ? Se couvrir la bouche et le nez en cas de toux ou d'éternuement permet d'éviter la propagation des virus et autres agents pathogènes.

Air Services Agreement between Cameroon and the United Arab Emirates

A Cameroonian delegation has held consultations which led to the signing of a bilateral air services agreement between Cameroon and the United Arab Emirates on March 10, 2020 in Dubai.



The delegation was received in the United Arab Emirates from 7 to 10 March 2020 by experts from the General Civil Aviation Authority. Pre-consultation and consultation sessions followed. The aim of which was to finalize the air services agreement and to ensure that the contracting parties were in unison with regard to the various provisions of the agreement.

Once the document was finalized in English, French and Arabic, the two parties proceeded to sign it in the afternoon of March 10, 2020. On the one hand, the Minister of Transport of Cameroon, Mr. NGALLE BIBEHE Jean Ernest Masséna signed for Cameroon and on the other hand, the Minister of Economy of the United Arab Emirates, SULTAN BIN SAEED ALMANSOORI signed for the UAE.





more than 3,600 flights per week, we expect in the near future an increase in cargo activities and passenger air traffic at our international hubs in Doula and Yaoundé.

To date, about twenty airlines, fifteen of which are African, serve the international airports of Doula and Yaounde. As soon as it comes into force, the increase of these commercial air transport activities will undoubtedly contribute to the economic growth of our country. Hence, a working session was organized at the headquarters of Emirates Airlines on 10 March 2020. It was an opportunity for the Cameroonian delegation to examine the possibilities of cooperation and to promote the opportunities available to Cameroon through two presentations. The exchanges were profitable.

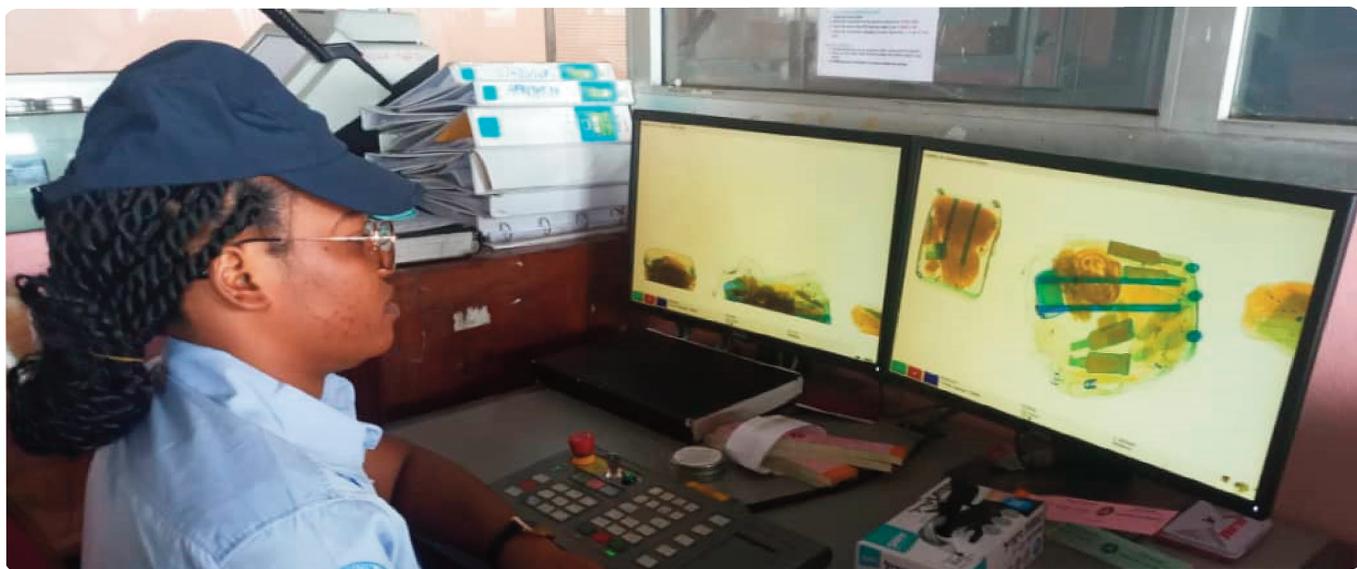
It is worth noting that during an audience granted to MINT following the signing of the agreement, he reiterated the willingness of the Cameroonian Head of State to strengthen cooperation with the United Arab Emirates in the field of aviation, through the conclusion of a commercial partnership agreement between Cameroon and the United Arab Emirates, with a view to taking advantage of the framework set by the agreement on air services.

The Cameroonian delegation was supported by the Consul General of Cameroon in Dubai, Mr. MEBOUOGUE DONANCIER and his deputy, both present at the official signing ceremony of the agreement.

This agreement, it should be noted, takes effect provisionally upon its signature. It will enter into force upon receipt of a written notification by diplomatic note confirming that the Contracting Parties have completed all the respective internal procedures required. The implementation of this cooperation framework has the potential to encourage fruitful business partnerships with the national airline of the country Emirates Airlines. With its

Trois ans pour les Agents Opérationnels de Sûreté de la CCAA

C'est avec beaucoup d'émotions, et le cœur à l'œuvre que la première cuvée de ce nouveau corps de métiers de l'Autorité Aéronautique a célébré sa troisième année dans l'institution le 27 avril 2020.



Ils sont 158 Agents Opérationnels de Sûreté (AOS) à arborer pour la première fois la tenue de ce prestigieux corps de métier d'AOS.

En effet, c'est à la suite d'un concours suivi d'une formation à la fois physique et intellectuelle, que ses braves jeunes gens ont intégré la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA).

Dans le but de faire face aux défis sécuritaires que rencontrent nos aéroports et afin de mettre en application les dispositions du Programme National de Sûreté de l'Aviation Civile du Cameroun (PNSAC), du décret N°2018/006/ du 08 janvier 2018, rendant exécutoire ledit programme, ces jeunes gens ont été recrutés.

Ils font donc partie de l'Unité Opérationnelle de Coordination et de mise en œuvre (Airport Security) de la CCAA, chargée des contrôles spécifiques de sûreté de l'aviation civile (contrôle d'accès, l'inspection filtrage, les patrouilles, les rondes, gardes, la maintenance des équipements et les installations de sûreté de monitoring et de la vidéo surveillance) afin de garantir la sû-

reté de nos aéroports.

En somme les AOS sont en charge de la mise en œuvre des mesures physiques de sûreté sur les plateformes aéroportuaires.

Au départ, seul l'aéroport international de Nsimalen comptait les (AOS). Mais depuis le 08 juillet 2019, l'aéroport international de Douala a vu arriver les Agents Opérationnels de Sûreté avec le basculement de la mise œuvre des contrôles de sûreté dans ledit aéroport.

Ils sont à l'œuvre au quotidien en collaboration avec les services partenaires (Douanes FMO..), sur nos deux aéroports internationaux, afin que nos aéroports demeurent « sûrs », et le ciel camerounais plus attrayant.

Très bien formés par les instructeurs de la CCAA et avec l'appui du Bataillon d'Intervention Rapide (BIR), aujourd'hui ces apprenants comprennent de bout en bout l'aviation civile d'un point de vue international et nationale, la nature des menaces à l'encontre de l'aviation civile ; gérer la sécurité dans un aéroport, communiquer et



coopérer avec d'autres services ; contrôler les déplacements des personnes et des biens ; garder les zones et installations vulnérables et y effectuer les patrouilles et gardes ; reconnaître les armes, les explosifs et les articles interdits ; comprendre les concepts de filtrage et de fouille des passagers et des bagages et réagir face à la menace.

Aujourd'hui, l'ASU compte près de 500 Agents Opérationnels de sûreté, qui sont à pied d'œuvre de jour comme de nuit.



🕒 Journée Internationale des droits de la femme 2020 : Les femmes de la CCAA à l'honneur

Les femmes de la CCAA ont exprimé leur engagement et leur féminité lors de la grande parade au boulevard du 20 mai devant de la première dame du Cameroun Madame Chantal Biya. Cette journée venait ainsi clore la longue série d'activités qui avait été lancée depuis le jeudi 05 Mars 2020, au sein de l'entreprise.





Carnet Rose

Un An de plus ce mois pour...

- Abeme Ndoutou Fanie
- Bapou Jean Patrice
- Bikek Ngondzo
- Ebah Anome Jean
- Engola Mfegue Jeanne epse Ndeasoh
- Fongang epse Chouti Yvette Confiance
- Hamidou Moussa
- Mireille Kephu Galabe
- Ndo Moise Landry
- Ngatcha Mbunpi ghislain
- Simo René
- Tchouala Konlack Arthur Lino
- Yaka Edouka Alice Fabiola

Nécrologie

Monsieur **BETAM Benoît Marie Joseph**, pilote de ligne et inspecteur des opérations aériennes de l'autorité aéronautique nous a quitté le 23 avril 2020 à Douala des suites d'une maladie.